

Le 15 mai 2019

Les groupes coopératifs ZG Raiffeisen et CAC envisagent le rapprochement de leurs ressources et compétences afin de créer ensemble une société commune de commercialisation *.

Ces deux acteurs coopératifs souhaitent se rapprocher pour créer une société commune de commercialisation de céréales qui sera effective au plus tôt après accord de l'Autorité de la concurrence et du Bundeskartellamt.

Dans un contexte de mondialisation des marchés, les coopératives agricoles sont confrontées à une vive concurrence.

Dans ces conditions, elles doivent s'adapter en nouant des relations avec d'autres acteurs coopératifs afin de consolider leurs métiers de base.

Ce rapprochement résulte d'une vision partagée des deux conseils d'administration.

« Ensemble, nous irons plus loin » aime à dire le président de la CAC, Jean-Michel Habig, propos confirmé par le directeur général de la ZG Raiffeisen, Dr Ewald Glaser, qui affirme que « la coopération est certainement le meilleur outil pour l'agriculture ».

La société commune de commercialisation portera une ambition forte visant à :

- **Développer une stratégie** pour valoriser la qualité des productions alsaciennes et du Bade-Wurtemberg ;
- **Accélérer sa stratégie de croissance** ;
- **Créer un nouveau modèle autour d'un bassin économique commun entre Bâle et Mannheim.**

Elle s'appuiera sur la complémentarité des deux coopératives en termes de territoires, d'activités et de débouchés des productions.

Les prochains mois seront mis à profit pour préparer dans le respect des règles de concurrence l'organisation de la future entité au lancement de ses activités transfrontalières, afin qu'elle soit prête à relever les défis de demain.

Pour les directions de la CAC et de ZG Raiffeisen, la constitution de cette société commune constitue une étape importante dans les relations entretenues depuis de nombreuses années par les deux coopératives.

* après autorisation de l'Autorité de la concurrence Française et du Bundeskartellamt Allemand

Contact Presse :

France : Anne-Sophie LANDIE : 03 89 24 68 11 / 06 40 31 54 00 / as.landie@cac68.fr

Allemagne : Ulrike MAYERHOFER : 0721 352-1780 / Ulrike.Mayerhofer@zq-raiffeisen.de



Le projet en chiffres :

- Territoires : 68, Bade-Wurtemberg
- 1 000 000 tonnes de collecte de maïs et blé pour les 2 coopératives.
- **La Coopérative Agricole de Céréales** dont le siège social se trouve à Colmar est une coopérative française implantée principalement sur le territoire Haut-Rhinois, présidée par Jean-Michel HABIG et dirigée par Jean-Marc SCHACHERER. 165 collaborateurs assurent de la production, la collecte, le séchage, le stockage, la vente et l'expédition des céréales de ses associés coopérateurs. Avec une capacité de stockage de 225 000 tonnes, son site d'Ottmarsheim est le plus grand silo portuaire de la vallée rhénane. Elle développe également ses savoir-faire pour l'achat, la vente et la distribution d'agro-fouritures pour les grandes cultures, la vigne, le maraîchage, l'arboriculture et les espaces verts. Elle fournit également aux éleveurs une gamme complète en nutrition animale. Elle investit dans l'expérimentation, le conseil et la prestation de services pour ses associés coopérateurs. L'année dernière, le chiffre d'affaires annuel du groupe s'élevait à près de 154 millions d'euros.
- **Le groupe ZG Raiffeisen** dont le siège social se trouve à Karlsruhe est une entreprise de commerce et de services implantée dans le sud-ouest de l'Allemagne, ainsi qu'en Alsace et en Roumanie. 1 900 collaborateurs gèrent plus de 40 ateliers techniques, 70 marchés ZG Raiffeisen, 20 centres du bâtiment Raiffeisen et plus de 70 établissements agricoles. La production de fourrage, un réseau de stations-service et le commerce de combustibles et de carburants viennent compléter le portefeuille d'activités. L'année dernière, le chiffre d'affaires annuel du groupe s'élevait à près de 1,1 milliard d'euros.